



Pôle Ressources
Assemblées

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Compte rendu succinct

Séance du 9 JUILLET 2020 (18h00)

Espace Montgolfier - DAVEZIEUX

Membres titulaires	:	56
En exercice	:	56
Membres suppléants	:	23
Présents	:	54
Votants	:	55
Convocation et affichage	:	04/07/2020
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Monsieur Carlos ALEGRE

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Carlos ALEGRE, Christian ARCHIER, Nicole ARCHIER, Assia BAÏBEN, Stéphanie BARBATO-BARBE, Damien BAYLE, Hugo BOLLEY, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, Brigitte BOURRET, Clément CHAPEL, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Nadège COUZON, Sylvette DAVID, Olivier DE LAGARDE, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Laurence DUMAS, Christelle ETIENNE, Romain EVRARD, Cécilia FARRE, Virginie FERRAND, Christian FOREL, Jérémy FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Frédéric GONDRAND, Denis HONORE, Camille JULLIEN, Thierry LERMET, Sophal LIM, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Dominique MAZINGARBE, Catherine MICHALON, Richard MOLINA, Denis NEIME, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Pascal PAILHA, Agnès PEYRACHE, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, William PRIOLON, Marc-Antoine QUENETTE, Yves RULLIÈRE, René SABATIER, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Michel SEVENIER, Laurent TORGUE.
Pouvoirs : Jean-Yves BONNET (pouvoir à Virginie FERRAND).

CC-2020-171 - CRÉATION DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT) ET DÉSIGNATION DES SES MEMBRES

Rapporteur : Monsieur Simon PLENET

En application de l'article 1609 nonies C – IV du Code général des impôts (CGI) il est créé entre l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) et les communes membres une commission chargée d'évaluer les transferts de charges.

La réglementation a fixé un certain nombre de règles quant à sa composition :

- cette commission est créée par l'organe délibérant de l'EPCI, qui en détermine sa composition, statuant à la majorité des deux tiers,
- elle est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées,
- chaque conseil municipal dispose d'au-moins un représentant,
- la commission élit son président et un vice-président parmi ses membres.

Il est proposé que ladite commission soit composée à l'identique du Bureau communautaire d'Annonay Rhône Agglo, composition qui respecte les règles susvisées.

VU l'article 1609 nonies C du Code général des impôts,

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

CREE une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT),

DESIGNE les membres de la CLECT comme suit :

Cette répartition permet en effet d'assurer une représentation de l'ensemble des communes identique à celle qui est la leur au Bureau communautaire. Toutes les communes sont représentées.

Président	Simon PLENET
1 ^{er} vice-président	Richard MOLINA
2 ^{ème} vice-présidente	Sylvie BONNET
3 ^{ème} vice-président	Yves FRAYSSE
4 ^{ème} vice-président	François CHAUVIN
5 ^{ème} vice-président	Laurent MARCE
6 ^{ème} vice-président	Antoine MARTINEZ
7 ^{ème} vice-président	Ronan PHILIPPE
8 ^{ème} vice-président	Denis SAUZE
9 ^{ème} vice-président	Christophe DELORD
10 ^{ème} vice-président	Gilles DUFAUD
11 ^{ème} vice-présidente	Sylvette DAVID
12 ^{ème} vice-président	Damien BAYLE
13 ^{ème} vice-président	Denis HONORE
14 ^{ème} vice-président	William PRIOLON
15 ^{ème} vice-président	Laurent TORGUE
Maire de Bogy	Jean Yves BONNET
Maire de Brossainc	Christian MASSOLA
Maire de Colombier-le-Cardinal	Olivier DE LAGARDE
Maire de Saint-Clair	René SABATIER
Maire de Saint-Cyr	Martine OLLIVIER
Maire de Saint-Désirat	Thierry LERMET
Maire de Saint-Jacques-d'Attieieux	Brigitte BOURRET
Maire de Saint-Julien-Vocance	Christian ARCHIER
Maire de Saint-Marcel-les-Annonay	Laurence DUMAS
Maire de Savas	Yves RULLIERE
Maire de Thorrenc	Christian FOREL
Maire de Vanosc	Dominique MAZINGARBE
Maire de Vernosc-les-annonay	Patrick OLAGNE
Maire de Vinzieux	Hugo BOLLEY
Maire de Vocance	Virginie FERRAND

PRECISE que les membres de la CLECT procéderont, lors de la 1^{ère} réunion, à l'élection du président et du vice-président de ladite commission,

2020

CHARGE Monsieur le Président d'effectuer toutes les démarches utiles à l'application de la présente délibération et de signer tous documents s'y rapportant.

Fait à Davézieux le : 15/07/20
Affiché le : 17/07/20
Transmis en sous-préfecture le : 17/07/20

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Le Président

Simon PLENET



